



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

L'ASSOCIATION

**Candidature au Conseil d'Administration
De l'Association Énergie Partagée**

A retourner par e-mail à : association@energie-partagee.org

Date limite de l'envoi des candidatures : **Vendredi 12 mai 2017**. Il est également possible de présenter sa candidature en séance le jour de l'Assemblée Générale.

Ce formulaire est à compléter pour les nouveaux candidats uniquement.

Je soussigné-e- : M/Mme Arnaud BRUNEL

Fonction : Directeur général

Représentant la structure membre d'Énergie Partagée : SEM SIPEnR

Suppléant : Delphine BERTSCH

Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Énergie Partagée en 2017

Fait à Paris

Date : 4 mai 2017

**SEM SIPEnR
Arnaud Brunel
Directeur Général**

Signature :

Vous aurez la possibilité d'exprimer brièvement vos motivations lors de l'Assemblée générale, nous vous encourageons toutefois à les formuler ci-dessous.

Présentez votre structure en quelques lignes :

La SEM SIPEnR est une Société d'Économie Mixte créée en 2014 à l'initiative du Sipperec, syndicat intercommunal pour les énergies et les communications, fédérant plus d'une centaine de collectivités en Ile de France.

En Ile de France, le Sipperec qui exploite 70 centrales solaire photovoltaïque et a développé 4 projets de réseaux de chaleur géothermie (distribuant chacun environ 100 GWh par an) a ainsi souhaité s'associer à des acteurs régionaux et nationaux impliqués, compétents et reconnus dans le développement, la construction et l'exploitation d'énergies renouvelables : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS / SEM SERGIES / SEM ENERSIEIL / SEM SOLEIL / ENERGIE PARTAGEE / SAGECHAU (SEM de géothermie) / AGEMO (Association regroupant les maîtres d'ouvrage publics en géothermie).

Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

La SEM SIPEnR a pour objet le développement, le financement, la réalisation et l'exploitation de projets énergies renouvelables en lien avec les acteurs du territoire (citoyens, collectivités, entreprises,...). Pour participer à l'atteinte de cet objet la présence d'Energie Partagée Investissement au Conseil d'Administration permet d'alimenter les partenariats et de partager nos réseaux.

La SEM SIPEnR est ainsi actionnaire du parc éolien d'Avessac avec la SEM SERGIES, l'association EPV et Energie Partagée Investissement.

La SEM SIPEnR s'est positionnée avec Energie Partagée pour l'acquisition d'un parc éolien dans l'Eure et développe actuellement des projets solaire photovoltaïque au sol avec Energie Partagée et les collectivités locales concernées.

Plus largement du fait des difficultés de développement des projets en Ile de France, la synergie de compétences entre les ingénieurs de SIPEnR et les chargés de mission d'Energie Partagée Association est un atout clé pour nos deux structures.

Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?

Au sein du Conseil d'Administration, la SEM SIPEnR pourra amener ses compétences en termes de développement de projets, ses connaissances des collectivités, sa vision globale de la production, de la distribution et de la fourniture d'énergie et sa volonté de développer des partenariats entre les citoyens et les collectivités (ou leurs SEM) pour ancrer les projets d'énergies renouvelables dans les territoires.

La SEM SIPEnR pourra également partager ses compétences spécifiques en matière de géothermie profonde et de réseaux de chaleur.